

# la Semaine

de l'émigration

ORGANE DE L'AMICALE DES ALGERIENS EN EUROPE

Festivals culturels scolaires

## Les enfants à la fête



### Développement économique national

- après la 1<sup>re</sup> Foire de la production nationale
- nouvelles mesures en faveur des exportateurs privés

• Commission  
paritaire n° 64700

■ **Organe de l'Amicale  
des Algériens en Europe  
Hebdomadaire**

■ **Directeur de la  
publication**  
Abdelkrim SOUICI

■ **Rédaction - Administra-  
tion**  
3, rue Joseph-Sansbœuf  
75008 Paris  
Tél. : 387.35.09  
Compte banque U.M.B. Paris  
n° 0066 401 4007

■ **Bureau d'Alger**  
Centre d'information  
de l'émigration  
36, rue Asselah Hocine  
Alger  
CCP : 30 20 Alger

■ Nos abonnements sont  
payables à la commande  
sur la base des tarifs  
indiqués ci-dessous,  
et libellés exclusivement  
en Dinars algériens,  
ou Francs français,

■ **Algérie :**  
Un an : 115 DA  
Six mois : 60 DA

■ **France et autres pays :**  
Un an : 190 FF  
Six mois : 100 FF

Une réduction de 50 % est  
consentie, sur les abon-  
nements, aux jeunes de moins de  
25 ans et aux étudiants.

■ Pour tout changement  
d'adresse, nous prions  
nos abonnés de nous  
informer une semaine  
à l'avance, en nous joignant  
la dernière bande d'envoi.

■ Les documents reçus à  
notre rédaction, ne peuvent  
être réclamés par leur  
expéditeur. Leur envoi  
implique l'accord de  
l'auteur pour leur  
libre publication.

Agence (textes, photos) : APS

■ **Cadet Photocomposition**  
9, rue Cadet - 75009 Paris  
Imprimerie d'ETC  
76190 - Yvetot

Du n° 90 du 13 juin 1984

### ■ FESTIVALS CULTURELS SCOLAIRES

Les enfants à la fête  
(P. 5 à 7)

### EDITORIAL

- L'autre..... 3

### EMIGRATION

- Combattre les stéréotypes xénophobes ..... 4
- Colloque sur l'immigration maghrébine ..... 4
- La vie des régions..... 8-12

### ACTUALITE

- L'actualité de la semaine ..... 13-14

### MAGAZINE

- Cinéma :L'exil, l'immigration au pluriel ..... 15
- Le ramadhan et les autres rites de l'islam ..... 16
- Les successeurs de Mohamed Racim ..... 16

#### Décès d'Enrico Berlinguer

#### message du président Chadli Bendjedid

Le président Chadli Bendjedid a adressé au Comité central du Parti communiste italien le message de condoléances suivant à la suite du décès de M. Enrico Berlinguer, Secrétaire général du P.C.I.

« Profondément attristé par la brusque disparition de M. Enrico Berlinguer, Secrétaire général du Parti communiste italien, je vous adresse, au nom du parti F.L.N. ainsi qu'en mon nom personnel, nos vives con-  
do-  
léances. La disparition de M. Enrico Berlinguer sera ressentie au-delà des frontières de votre pays comme une grande perte pour tous ceux qui œuvrent en faveur du progrès et de la paix. Je vous prie d'assurer la famille du défunt de toute notre sympathie ».



## BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire souscrire un abonnement (1) un réabonnement (1)

d'un an (1) de 6 mois (1) à « la Semaine »  
à servir à l'adresse suivante :

NOM ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Ville ..... Pays .....

Je règle aujourd'hui la somme de (\*).....

par chèque bancaire ci-joint (\*) par chèque postal ci-joint (\*)  
par mandat ci-joint (\*).

(1) biffer la mention inutile

— (\*) libellé exclusivement en DA ou en FF  
— cocher la formule de règlement choisie

A renvoyer sous enveloppe à « la Semaine », 3, rue Joseph  
Sansbœuf 75008 Paris.

Pour l'Algérie adressez bulletin et règlement au Centre d'informa-  
tion de l'émigration 36, rue Asselah Hocine ALGER.

## L'Autre

**L'**approche de l'été, le retour timide mais réel du beau temps avec un soleil enfin véritablement chaud, annoncent, déjà, les congés annuels des travailleurs et les grandes vacances des écoliers. L'année scolaire s'achève avec ses mémorables traditions qui s'inscrivent à jamais dans le souvenir des enfants : les inévitables examens de passage et les inoubliables « fêtes de fin d'année » qui ponctuent les cérémonies de distribution des prix.

Ces fêtes rassemblent autour des maîtresses, des maîtres et des parents l'ensemble de la population scolaire sans distinction. Lauréats et non lauréats se trouvent ainsi réunis dans un formidable esprit de loyale émulation et de franche camaraderie auquel la démocratisation de l'enseignement offre le plus bel épanouissement.

**C**e sont cette ambiance et ces conditions que notre association s'efforce de reconstituer au profit de nos jeunes ressortissants, élèves de l'enseignement intégré et marginal de langue arabe assuré par nos services culturels en France. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les innombrables fêtes scolaires qui jalonnent les « week-end » de ce mois de juin à travers les six régions de notre organisation.

Ces fêtes, cette année, ont coïncidé avec le mois de Ramadhan 1404 de l'Hégire, mois qui connaît traditionnellement une intense activité culturelle. Il n'était pas étonnant, dès lors, que ces fêtes se transforment en grandes soirées culturelles, lesquelles se prolongent en « veillées Ramadhan », débouchant sur de véritables festivals où l'on rivalise de talent d'une cité à l'autre.

Le fait marquant de ces magnifiques soirées, c'est l'extraordinaire soif de culture nationale ressentie par nos jeunes. Il n'est pour s'en convaincre que d'observer l'affluence avec laquelle ils participent à ces manifestations. Ils ne viennent pas seulement y exprimer un intérêt passif de simples spectateurs. Ils tiennent plus particulièrement encore à « faire le spectacle » eux-mêmes.

**R**edoublant d'imagination, groupes ou individualités font preuve d'un surprenant esprit de création. Outre les jeunes talents ainsi mis en valeur, ils nous permettent d'assister à l'émouvante recherche d'identité vers laquelle tend notre jeunesse vivant en Europe.

Pour ces jeunes, la connaissance de la culture d'origine représente, incontestablement, l'élément fondamental de leur équilibre. La farouche volonté qu'ils mettent à maîtriser cet élément exprime avec une dramatique éloquence cette réalité.

**Q**uel que devra être le devenir de ces enfants plus tard, nul n'a le droit de les priver de ce qu'ils peuvent acquérir aujourd'hui pour forger leur personnalité. Ils ont autant besoin de leur culture d'origine que de l'école française. L'une et l'autre se complètent pour rassurer l'enfant, le sécuriser, en lui restituant tous ses acquis.

Priver un jeune immigré de sa culture d'origine — certains le soutiennent pour réaliser une « bonne intégration » dans la société d'accueil — c'est le condamner à jamais à rechercher ses racines ; c'est rompre irrémédiablement ses amarres et le jeter à la dérive. Moralement, intellectuellement, humainement, rien n'est plus condamnable que de nourrir le projet d'un lavage de cerveau si radical au point qu'il atteigne l'âme...

**L**a double culture demeure donc la solution nécessaire pour sauvegarder les jeunes immigrés. Lorsqu'elle a pu être assurée, ses effets bénéfiques sont incontestables autant vis-à-vis de la société que pour l'individu lui-même.

Elle impose en France — du moins à certains milieux français — un important effort : celui d'accepter l'Autre. Avec un grand « A », comme Africain, Arabe ou Algérien.

## Combattre les stéréotypes xénophobes

**Il ne se passe pas de semaine, de mois, qui ne soit tragiquement marqué par la mort d'Algériens vivant en France, victimes de racisme. Tout récemment encore, dans le Nord-Pas-de-Calais, Gouasmi Abdelwahab, et d'autres cas de racisme dans plusieurs régions.**

Ces actes de violences aux conséquences dramatiques sont les causes d'apparition d'attitudes et de mouvements xénophobes. L'extrême droite, profitant du développement du chômage résultant de la récession économique qui sévit, a beau jeu de distiller le poison des stéréotypes racistes que l'on connaît bien : les travailleurs étrangers accaparaient les possibilités d'emplois qui pourraient revenir aux nationaux, les travailleurs étrangers bénéficieraient d'avantages sociaux financés par les autochtones, et de logements qui pourraient être attribués aux citoyens de ce pays ; les enfants des travailleurs étrangers constitueraient une entrave à la progression normale de l'ensemble des classes qu'ils fréquentent. On se garde bien de tenir compte de facteurs déterminant la situation des travailleurs migrants et des droits qui sont définis, par exemple, dans la convention européenne relative au statut juridique du travailleur migrant. Ces arguments, ces griefs, sont exploités à des fins électorales, comme c'est le cas actuellement par Le Pen et ses sbires à la veille des élections européennes ou dans un passé récent pour des élections municipales, cela au détriment du respect le plus élémentaire des droits de l'homme.

Alors que la vérité est claire, qu'une vision réaliste des problè-

mes exige que l'on tienne compte du fait que les pays d'accueil ont, dans les moments de haute conjoncture, fait appel à la main-d'œuvre étrangère.

Les travailleurs migrants, et les Algériens en France plus précisément, ont assumé une part importante dans l'essor économique de ces pays d'accueil, et, cela, parce que les emplois ouverts aux travailleurs étrangers ne sont pas recherchés par les Français, soit en raison de leur manque d'attrait, soit parce qu'ils impliquent une disponibilité à la mobilité.

De plus, il y a eu dans le passé l'insuffisance et souvent l'inexistence de politiques visant à faciliter l'adaptation des travailleurs migrants à la langue et aux coutumes des pays d'accueil, à leur implantation dans des conditions matérielles décentes, et au regroupement des familles, sans oublier les difficultés particulières auxquelles doivent faire face les épouses de ces travailleurs, qui n'ont aucune connaissance de la langue du pays d'accueil et se trouvent ainsi isolées. Ou encore les difficultés d'adaptation des enfants au système scolaire du pays d'accueil, ce qui pour un certain nombre d'entre eux engendre découragement, rejet et déracinement.

Les lacunes de ces politiques aboutissent à certaines conséquences comme la marginalisation, la

concentration de grands nombres dans des zones taudifiées, à la périphérie.

### CHANGER LES MENTALITES

Ce qu'on ne dit pas, dans les milieux racistes, c'est que les responsables de l'économie des pays d'accueil s'inquiètent du départ massif éventuel des travailleurs étrangers en raison de leur rôle et de leur nombre dans divers secteurs d'activité. D'autant plus que les pays d'Europe, notamment la France, doivent faire face à un déclin démographique alarmant.

Il est plus que jamais nécessaire d'expliquer réellement les liens entre la présence des travailleurs étrangers et les difficultés actuelles.

En effet, au-delà de la réciprocité des intérêts, le respect des droits de tous les travailleurs, et par conséquent ceux qui sont étrangers, s'impose à la France et aux autres pays européens, signataires de la convention européenne des Droits de l'homme et de la charte sociale européenne.

La constitution des sociétés multiculturelles au sein de l'Europe est, en raison du droit fondamental de la liberté de mouvement, un phénomène irréversible et de toute façon souhaitable au plan de ce que doit être la vocation universaliste de l'Europe.

La présence de communautés culturelles étrangères au sein de ces pays européens constitue un atout important à moyen et à long terme, à condition que soient mises en œuvre des politiques créant une ouverture d'esprit et une compréhension des différences. Et au-delà de cet aspect, peut se créer un épanouissement des échanges de

tous ordres, entre les pays d'accueil et les pays d'origine.

Ce développement de la compréhension interculturelle, tant à l'école que dans la communauté, ne peut que contribuer largement et de façon positive à encourager la tolérance dans le pays d'accueil et ne peut se faire que par une politique appropriée de l'éducation.

La politique de l'immigration mise en place en France depuis mai 1981 a apporté certaines améliorations. Mais il reste à toucher l'opinion publique pour tenter de changer les mentalités. Pour ce faire, il faut élaborer des campagnes d'explication en vue de sensibiliser cette opinion publique. Celles-ci, menées par les pouvoirs publics avec la participation de toutes les associations concernées ainsi que par les mass media, doivent mettre en lumière les facteurs de l'immigration. Notamment les différentes sortes de responsabilités qui sont à l'origine de ce phénomène, la part d'erreurs et de préjugés dans les jugements portés sur les travailleurs étrangers, leur apport au développement économique passé, le rôle qu'ils peuvent jouer dans la situation économique présente et future, les aspects désavantageux des conditions d'existence de la plupart d'entre eux, au niveau du logement, du chômage, de l'éducation, de la formation professionnelle, des agressions racistes.

Il est temps, pour le pays d'accueil, de provoquer un dépassement des stéréotypes à l'égard des autres cultures, de relever le défi lancé par une société multiculturelle, et de faire une place aux travailleurs migrants dont il faut respecter les droits.

Chérif Harbi

### A L'ASSEMBLEE NATIONALE FRANÇAISE :

#### Colloque sur l'immigration maghrébine

« Les étrangers font aussi la France », a été le thème de deux journées d'étude sur l'immigration maghrébine en France les jeudi 7 et vendredi 8 juin 1984 à l'Assemblée Nationale française à Paris. Organisé à l'initiative du Centre des hautes études sur l'Afrique et l'Asie modernes en collaboration avec la section des Etudes Arabes de l'Université de Paris III, ce colloque a invité un certain nombre de chercheurs, d'universitaires, aussi bien Français que Maghrébins, à réfléchir, examiner une « réalité côtoyée sans trop y prendre garde ».

Dans son discours d'ouverture, le vice-président de l'Assemblée Nationale française, M. Jean Natiez, devait rappeler les dispositions prises en faveur des immigrés, « ces avancées que constituent ces lois servant de toile de fond à la mise en commun des idées ».

Après avoir rappelé que le thème des relations Nord-Sud était depuis trois ans au cœur du débat des parlementaires français, M. Jean Natiez a indiqué que le racisme en France « était facilité par la crise et pouvait être utilisé à des fins politiques, ce racisme étant un phénomène de notre société en crise comme l'est le thème de l'insécurité ou l'abolition de la peine de mort ».

De son côté, Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires sociales et de la solidarité nationale, chargée de la Famille, de la Population et des Travailleurs Immigrés, a présidé, la dernière journée du colloque, une séance principalement axée sur les « identités nouvelles » et le « droit de cité », deux thèmes sur lesquels sont intervenus M. Samir Naïr, professeur de sciences politiques à Paris VIII, auteur de

plusieurs ouvrages sur l'immigration maghrébine et Mme Jacqueline Costa-Lascoux, maître de recherches au CNRS.

#### JUGULER LA XENOPHOBIE

Dans son intervention, Mme Françoise Gaspard, agrégée d'histoire, ancienne élève de l'ENA, maire de Dreux de 1977 à 1983, députée d'Eure-et-Loir, auteur, en collaboration avec Claude Servan Schreiber, de « la fin des Immigrés », a évoqué les « images », les représentations que les Français ont dans leur majorité des Maghrébins et qui ne correspondent pas à la réalité mais aboutissent à un phénomène de rejet. « Les immigrés nous renvoient l'image des ratages de notre société ». Pour sa part, Mme Magali Morsy, maître-assistant à la section des Etudes Arabes de Paris III, auteur de plusieurs ouvrages sur l'Afrique du Nord, et coordinateur de ce colloque, devait indiquer que les étrangers en France « lancent à la société un véritable défi qui a le visage de ces hommes, femmes et enfants dont le destin est en jeu. Réalité que nous devons prendre en compte, fut-ce pour juguler les tendances xénophobes qui apparaissent de manière inquiétante ». En organisant cette rencontre, portant sur « un problème de société qui se

pose dans une nécessaire dynamique de l'ouverture, dossier certes complexe mais sur lequel nous avons le devoir de nous pencher », Mme Magali Morsy a estimé que « nous pensons traduire une préoccupation partagée devant le déséquilibre des échanges mondiaux, notamment Nord-Sud, avec leurs incidences humaines. Les flux migratoires, pour constants qu'ils aient été, n'en reflètent pas moins, à l'époque moderne, des caractéristiques spécifiques, liées, en ce qui concerne la France, à des traditions et données historiques propres, mais avec une densité, une acuité qui, aujourd'hui, la crise aidant, les imposent nécessairement à la réflexion ».

Parmi les personnalités invitées à participer à ces journées, à noter MM. Tahar Ben Jelloun, homme de lettres marocain, Philippe De Craene directeur du C.H.E.A.M. (Centre des Hautes Etudes sur l'Afrique et l'Asie modernes), André Nouchi, professeur à l'université de Nice, directeur du Centre de la méditerranée moderne et contemporaine, Diden Gumer, metteur en scène algérien, créateur du groupe 70 à Oran, membre du Comité exécutif du festival de Nancy, Hubert Cesire-Ogrel, chargé de mission auprès du ministre français des Affaires Sociales et de la Solidarité nationale, et Mohamed Arkoun, universitaire algérien.

C.H.

## FESTIVALS CULTURELS SCOLAIRES

### dans la Région Ouest...

La délégation des affaires culturelles de la Région Ouest a fêté, le 26 mai dernier, avec éclat, au théâtre Romain Rolland de Villejuif, la fin de l'année scolaire, sous la présidence du responsable de la Région Ouest et en présence des consuls d'Algérie à Nanterre et à Vitry.

Après le souhait de bienvenue, M. Bitam Slimane, responsable culturel de la Région Ouest, a déclaré les festivités ouvertes à la grande joie des parents et amis venus nombreux pour assister aux spectacles.

Des dizaines d'enfants ont chanté et dansé au rythme d'un folklore bien de chez nous exécuté par des groupes d'élèves de différentes écoles. Ces danses et chants nous ont fait voyager à travers toute l'Algérie, d'Alger à Tamanrasset, de Tizi Ouzou à Bejaïa et de Tlemcen à Annaba (danses algéroises, kabyles, sahraouies, etc.).

Toute l'assistance gardera un agréable souvenir de cet après-midi du mois de mai, grâce à ces enfants qui ont su nous enchanter et nous faire oublier pour un moment nos soucis. Nous remercions la direction culturelle ainsi que tous les enseignants et animateurs qui se sont dévoués pour la réussite de cette fête qui sera gravée dans la mémoire de ces enfants et de leurs parents.

Naït Medjani

Photos Naït Medjani





### ...à Fameck...

Pour marquer la fin de l'année scolaire 1983/84 (cours d'arabe et activités culturelles) l'Amicale des Algériens en Europe a organisé un festival qui s'est déroulé à Fameck le samedi 26 mai 1984. Il a regroupé plus de 300 élèves de la circonscription organique de Metz, c'est-à-dire Forbach, Longwy, Nancy, Saint-Dizier et Hayange.

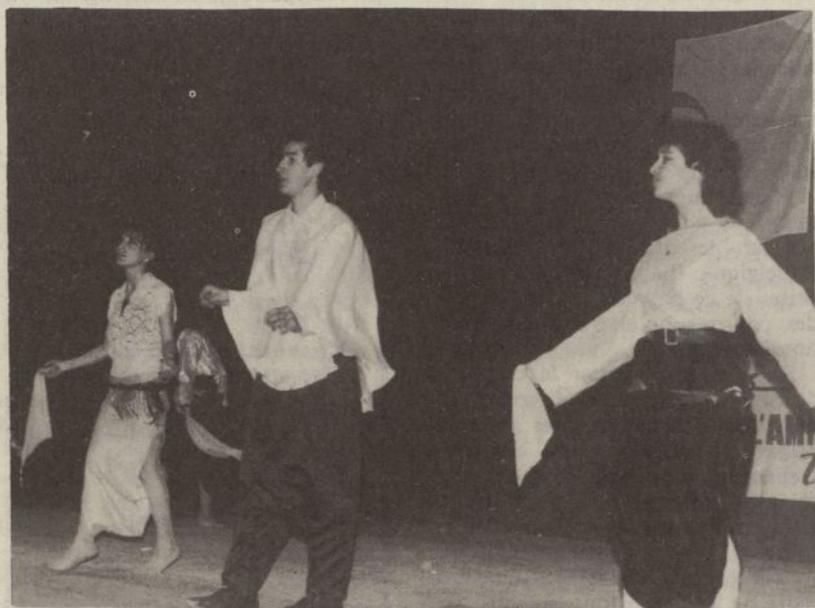
Un programme riche et varié (danses folkloriques, poèmes, chants, musique) a été proposé aux participants auxquels se sont joints les membres de la Direction des Affaires culturelles, le responsable de la région de l'Est, le vice-consul de Metz, le représentant des Affaires Culturelles de Paris et le délégué de circonscription.

Tirons un coup de chapeau à ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cette manifestation.



# ... et à Bobigny

Photos Maamar Boukerrou



## L'ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DE LIEGE

### « Notre force est dans notre unité », souligne M. Izza

Après Mons, Charleroi et Bruxelles, c'était au tour de Liège de tenir son assemblée générale. Le syndicat F.G.T.B. avait mis ses confortables locaux à la disposition de l'Amicale.

La salle est comble. Trois générations s'entremêlent : hommes, femmes, enfants ont répondu à l'appel de l'Amicale.

Après une minute de recueillement à la mémoire de nos chouchous, M. Mohand Saïd Mellab, délégué de la circonscription de Belgique, souhaite la bienvenue à la communauté de Liège et invite le responsable organique de cette ville à prendre la parole.

Dans son exposé, M. Merzouk Aït Oussaid dresse un bilan d'activité depuis octobre 1983. C'est en effet à cette date, et après le désistement de certains militants, que le comité de Liège est constitué. Depuis, les effectifs ont doublé et l'on note la création de sections de base à Verviers et à Marche-en-Famenne. Les jeunes de l'Amicale débordent d'allant et, sous leur égide, se constitue un groupe de musique tandis qu'un festival de chansons algériennes est organisé.

Il faut également noter le développement et la qualité des services : visites aux malades dans les hôpitaux, aide pour la constitution des dossiers OCFLN, assistance aux familles qui désirent acheter un terrain à bâtir en Algérie, conseils donnés à ces jeunes qui, pour sortir du bain culturel étranger où ils se trouvent plongés, doivent — aidés en cela par leurs parents — rejoindre les rangs de notre Organisation pour y participer à des activités culturelles conformes à notre génie national.

D'autres communications sont faites : il y a, entre autres, le récent arrêté du ministre des Finances qui donne aux épargnants la possibilité de faire gérer leurs avoirs en devises par la Banque Centrale. Il y a également la création d'une assurance pour le rapatriement des dépouilles mortelles conformément aux usages et aux principes édictés par la loi coranique.

Après ce riche exposé et avant de donner la parole au responsable de la Région du Nord, M. Mellab lance un appel à l'unité et à l'esprit civique : « Notre vocation est de défendre les intérêts des faibles, mais pour cela nous devons nous organiser. Nous ne laisserons pas les personnes assoiffées de pouvoir détruire un pays que nous avons construit avec tant de soin ». Puis, le responsable de la circonscription de Belgique informe la communauté que MM. Mohamed Izza, responsable de la Région du Nord, Lakhdar Bourahli, son adjoint, Hadjazi Kamal, de l'ambassade, Talaourar Ali et Ziout, vice-consuls, répondront aux questions qui leur seront posées.

Le mot d'ordre « Il faut renforcer les rangs de l'Amicale » est

repris par le responsable régional. « L'unité de notre pays et de notre émigration, dit-il en substance, sont les forces garantes de notre développement social et économique ».

La harangue du « Régional » est celle d'un tribun qui ne mâche pas ses mots et pour qui « un chat est un chat ». Son discours d'orientation reprend bon nombre de thèmes politiques actuels avec un sens réel de la méthode et de la clarté. Le verbe est fort, musclé, les vérités qui sont énoncées passent bien, semblent en accord avec les attentes de la communauté.

• Dialogue entre deux compatriotes :  
— Tu retournes bientôt au pays ?  
— Oui, mais les enfants, tu sais...  
— Et pour toi, ça va ?  
— Ici, c'est fini... et là-bas, je n'ai pas de toit.

Les idées-force du discours tournent autour des points suivants : les étrangers sont les bouc-émissaires de la crise économique que traverse l'Europe ; l'émigration algérienne possède une force particulière à nulle autre pareille, car elle a écrit une page glorieuse dans le Livre de l'Algérie ; la Charte Nationale et le V<sup>e</sup> Congrès reconnaissent ce rôle historique de notre émigration ; l'espoir d'une réinsertion réaliste se concrétise par le fait que le futur Plan Quinquennal (1985-1990) prévoit la création d'un million d'emplois nouveaux et la construction de 500 000 logements ; au cours de ces prochaines années, le taux de croissance atteindra 7 % ; tous les moyens sont réunis pour la réussite de ce Plan qui, soulignons-le, prévoit parmi ses grandes priorités la satisfaction des besoins sociaux du peuple algérien ; après 1990, le retour de notre émigration ne sera plus une vue de l'esprit, car l'Algérie sera sortie du sous-développement.

Ce discours d'orientation se termine par un renouvellement de la mise en garde contre les agents provocateurs qui veulent diviser les rangs de l'émigration : « Nous avons des ennemis et, parmi eux, se trouvent des Algériens. Assoiffés de pouvoir, ces personnes tentent de créer des organisations. Mais qu'ils aillent en Algérie s'ils désirent calmer leur soif ! Quant à nous, disons cette vérité et redisons-la sans cesse : « notre force est dans notre unité ».

#### UN DIALOGUE CHALEUREUX

Le discours d'orientation du responsable de la Région du Nord fait naître dans l'assistance un climat de fraternité bon enfant. C'est en toute confiance que les participants s'expriment en disant ce qu'ils pensent. La parole est libérée et les femmes ne sont pas les moins

bavardes... Les intervenants peuvent être rangés en deux groupes : il y a ceux qui présentent des questions d'intérêt général et qui font montre d'une maturité politique incontestable. Mais il y a, d'autre part, ceux qui s'approchent de la tribune dans l'espoir de régler leurs difficultés quotidiennes. Certes, leurs petites histoires personnelles n'ont qu'un lointain rapport avec l'intérêt général, mais il les relatent avec tant de simplicité et de bonhomie que l'on finit par les laisser faire. On note quelque confusion par instant et le déroulement des travaux perd de sa majesté... Mais « Majesté » reste à ta place et que vive la démocratie.

« Je ne veux pas mourir en Belgique », s'écrie une dame pensionnée qui ajoute : « Je demande un deux-pièces-cuisine dans la région de Tlemcen ». Le problème du logement est évoqué par une bonne partie des intervenants. Tous savent que l'Etat n'a pas les moyens d'offrir un logement à chaque famille. Donc, ceux qui souhaitent l'acquisition d'un logement doivent demander une attribution de terrain à bâtir. Ces demandeurs se plaignent que les wilayas ne leur adressent pas d'accusé de réception.

D'autres évoquent le problème des passeports : difficultés pour obtenir la filiation des parents quand on a dépassé un certain âge et que les parents sont nés à la fin du siècle dernier ; démarches fastidieuses faites au consulat général de Bruxelles alors qu'on habite Liège ou sa région. Un des participants suggère la mise en place d'une antenne à Liège qui fonctionnerait une fois par mois, par exemple.

Pour les pèlerinages aux lieux saints, un participant déplore que les pèlerins partant de Belgique ne rencontrent aucun comité d'accueil à la Mecque.

Une intervention qui nous paraît intéressante pour son bon sens et son originalité concerne les contrats signés entre l'Algérie et les entreprises belges. Cet intervenant aimerait que les médias belges ne s'intéressent pas qu'aux hydrocarbures mais aussi aux autres contrats qui bon an mal an nourrissent soixante mille familles belges.

A cette suggestion, il est répondu que nous ne pouvons nous immiscer dans les affaires intérieures de la Belgique. Il appartient aux entreprises de ce pays de parler ou non des contrats qu'elles traitent avec notre pays.

Pour ne pas quitter le chapitre de la coopération entre nos deux pays, nous dirons que les sociétés belges du bâtiment sont contractuellement tenues à accorder un droit de préférence aux techniciens algériens quand elles embauchent.

Il est à noter aussi que, dans le secteur du bâtiment et dans le cadre de la réinsertion, le ministère

de l'Urbanisme accueillera en septembre 1984 deux cents jeunes émigrés et les inscrira dans ses centres de formation.

Il est également fait réponse aux intervenants qui ont évoqué leurs difficultés à se loger en Algérie qu'il existe actuellement un déficit de 1 200 000 logements et que, pourtant, un quota de 10 % de logements est réservé à l'émigration au terme d'une directive du président Boumédiène datant de 1978. Comme cette directive n'a jamais été appliquée, les émigrés n'ont plus qu'à construire eux-mêmes leur propre maison. Souvent les wilayas ne répondent pas aux particuliers et, ceci, parce qu'elles n'ont rien à leur offrir : il y a sursaturation et inexistence de terrains à bâtir dans de nombreuses wilayas. Pour remédier à cette carence, il y a eu création d'une commission Ambassade-Amicale qui centralise les demandes de logement. A Alger, une commission assure la ventilation des demandes à travers les wilayas. Cette nouvelle procédure permettra aux demandeurs de recevoir un accusé de réception et d'être informés de la suite réservée à leurs requêtes.

De toute façon, il est porté à la connaissance du public qu'une demande remontant à plus de trois ans est périmée. Les personnes qui se trouveraient dans ce cas auraient intérêt à constituer un nouveau dossier.

Le désir de réinsertion exprimé avec vigueur par tant de nos compatriotes se heurte donc à des questions insolubles pour l'instant. Il y a la crise économique que l'on fait supporter aux travailleurs émigrés ; il y a le racisme qui s'exprime non plus avec des slogans, mais à main armée ; il y a les enfants que l'on ne peut plus tenir en main qui sont dévorés par une civilisation aux mœurs faciles et blasées...

Alors, le retour, est-ce pour bientôt ?

Ici, là-bas, on s'y emploie mais il ne faut pas s'illusionner... Dans un an, dans deux ans le problème ne sera pas réglé. Mais il ne faut pas désespérer.

Il faut tenir bon et agir la main dans la main.

C.P.

#### A NOS LECTEURS

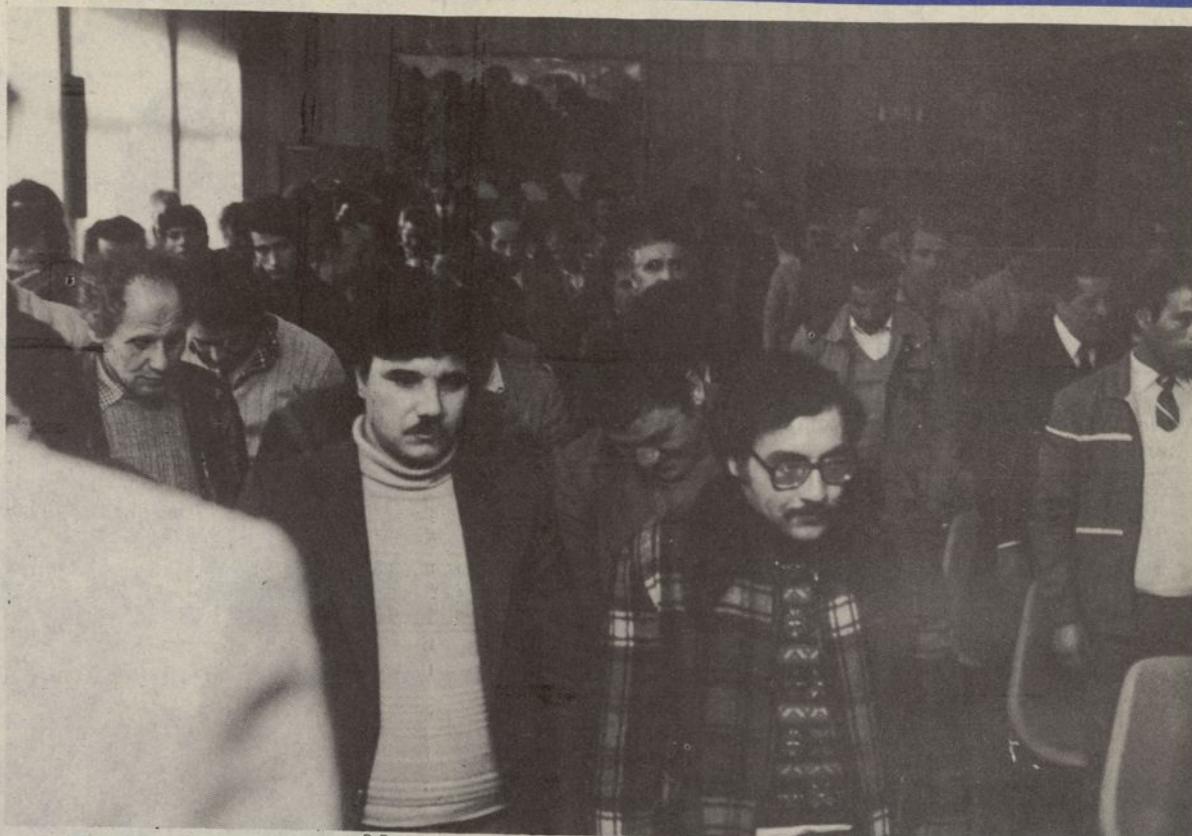
Nous rappelons à nos lecteurs que toute correspondance ayant trait à la Rédaction est à adresser à M. le Rédacteur en chef de « La Semaine »

3 rue Joseph Sansbœuf  
75008 Paris.

## L'assemblée générale du Comité de Liège :

La minute de silence à la  
mémoire de nos chouchada...

... et des vues de la tribune  
et de l'assistance.



D.R.



## REGION DE L'EST

### L'Islam à l'ordre du jour à Dijon

Une conférence sur l'Islam a été donnée le lundi 28 mai 1984 par M. Toumi Salah en présence de M. Abada Malek, coordinateur départemental de l'Amicale des Algériens en Europe à Dijon.

Parmi les nombreux invités, on notait la présence des représentants des différentes confessions conviés

en la circonstance pour apporter leur contribution à l'étude comparative que M. Toumi Salah, coordinateur-adjoint, s'est efforcé de brosse.

Avant de dégager les différentes similitudes de l'Islam avec les autres religions, M. Toumi s'est attaché à donner quelques explica-

tions d'ordre doctrinal, notamment sur le plan de la pratique de la foi, soulignant que « l'Islam est fondé sur l'adhésion par la foi en un Dieu unique. Il n'y a de divinité qu'Allah et Mohamed est l'envoyé d'Allah ».

Après cet exposé s'instaura un riche débat qui permit à tous les participants de prendre part à la discussion.

M.A.

### Pour une meilleure insertion des jeunes

Une importante délégation conduite par M. Abada Malek, coordinateur départemental de l'Amicale des Algériens en Europe à Dijon, a été reçue le 29 mai 1984 par MM. Jean-François Perani et Pierre Boillot, responsables de la formation auprès de l'Académie de Dijon.

De nombreux problèmes ont été soulevés, en particulier ceux liés à l'insertion sociale des jeunes Algériens qui subissent, plus que les autres populations étrangères, les rigueurs de cette conjoncture économique défavorable.

Des initiatives intéressantes ont été prises au niveau de la sélection opérée par les centres de formation et, partant, de la formation-retour prônée par la convention algéro-française du 18 septembre 1980.

Les délégations respectives ont souhaité, au cas où elle serait reconduite, qu'elle soit plus adaptée aux réalités du moment pour mieux répondre aux préoccupations des Algériennes et des Algériens qui forment l'intention de réintégrer le pays à l'issue de leur formation.

PUBLICITE



**Société de Transit et de  
Transports  
Internationaux**

44, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris  
Tél. 281.12.52

#### A Votre Service Pour :

- vos déménagements (containers, caisses...)
- Transports véhicules, biens d'équipements, matériel industriel... vers l'Algérie.

**INTERVENTION DANS TOUTE LA FRANCE.  
TRANSIT - DOUANE**

Siège social : 16, quai d'Alger BP 44 - 34200 Sète Tél. (67) 74.90.68

## NORD-PAS-DE-CALAIS

### Rencontre Amicale — CFDT

Une délégation de l'Amicale des Algériens en Europe comprenant la plupart des responsables locaux réunis autour de M. Mohamed Izza, a rencontré les responsables de l'Union Régionale CFDT dont la délégation était conduite par M. Julien Delaby, le jeudi 24 mai 1984, au siège de l'Amicale à Roubaix. Cette rencontre, qui fait suite aux congrès respectifs des deux organisations, avait pour but de coordonner leur action vis-à-vis de la population immigrée.

Après avoir examiné la situation des Algériens vivant dans le Nord-Pas-de-Calais, et pris en compte les dispositions nouvelles prises en faveur du Fonds d'action sociale, les deux délégations ont convenu d'unir leurs efforts pour favoriser des réalisations positives. Elles ont, également, recherché les possibilités d'agir localement sur des objectifs précis, à commencer par la mise en relation des responsables des antennes de l'Amicale avec ceux des Unions locales de la CFDT.

Concernant l'aide au retour, les deux délégations ont convenu de veiller ensemble au strict respect du volontariat condition essentielle du succès de ce projet. Elles ont convenu de se rencontrer à nouveau pour examiner de façon approfondie les besoins en formation professionnelle.

Devant les dangers que présente le regain de tension dont sont victimes de nombreux membres de la communauté algérienne, l'Amicale des Algériens en Europe et l'Union Régionale CFDT soulignent la nécessité de lutter énergiquement pour préserver l'intégrité et la liberté des personnes.



Les délégations de l'AAE (ci-dessus) et de la CFDT (ci-dessous).



## REGION SUD

### Soirées réussies en Aquitaine

Durant le mois de mai, ce sont les comités AFA (femmes) de Bordeaux-centre, de Bocabour et de Pessac, ainsi que les comités des jeunes qui manifestent le plus de dynamisme et d'engagement dans l'organisation de manifestations culturelles et récréatives.

Sous l'égide des responsables des comités des femmes, respectivement Mlle Meriem Merabet, Mme Messaoudi et Mme Benhadjallah, plus de deux cents femmes ont passé d'excellentes soirées agrémentées de projections de films algériens et des prestations musicales

organisées par la dynamique troupe « Le Tassili ». Des après-midi d'information accompagnés de thé et gâteaux du pays ont, également, été très animés et fréquentés.

Quant aux jeunes de la JSA Bordeaux, tous leurs week-ends ont été couronnés de succès sur les stades bondés de supporters émigrés venus les encourager. De succès en succès, nos jeunes ont su, à travers leurs activités, concrétiser la cohésion tant recherchée entre jeunes et familles, et donner toute la mesure de leur dynamisme et de leur esprit d'initiative.

C.P.

La réunion des femmes de Bordeaux-Centre (ci-contre) et les jeunes de la J.S.A. Bordeaux (ci-dessous).



A l'occasion du Ramadhan, une mosquée a été ouverte le 25 mai dernier dans la localité de Vienne (Rhône).

Deux représentants de la municipalité de Vienne, ainsi que MM. Tayeb Manaa et Ameer Boutaïba, respectivement délégué de la circonscription organique et délégué départemental, et des militants de l'AAE ont participé à cette inauguration (nos photos).



## REGION DU CENTRE

### Manifestation contre le racisme à Saint-Etienne

Près d'un millier de personnes, ont manifesté le 29 mai 1984 à Saint-Etienne contre le racisme en général, et l'agression dont a été victime le jeune Makhlouf Abdelmalek, en particulier.

Cette manifestation a été organisée à l'appel de la circonscription organique de l'AAE de Saint-Etienne.

Le cortège s'est rassemblé à 18 h devant la Bourse du Travail de Saint-Etienne.

Dans la foule venue de tout le département de la Loire, on notait la présence de représentants de l'Association des locataires de Beaulieu, celle de M. Brousse du PSU et aussi la présence de lycéens, de jeunes et autres adolescents ainsi que des couples venus avec leurs enfants.

Aux environs de 18 h 30, le cortège s'ébranla en direction de la préfecture de la Loire. Au fur et à mesure de son cheminement, d'autres personnes venaient s'intégrer à la manifestation.

La banderole stigmatisant le racisme et célébrant l'amitié entre les peuples était significative à elle seule et indiquait clairement aux

passants les raisons de cette manifestation.

Le cortège s'arrêta devant la Préfecture. La déclaration faite par l'AAE à la suite de l'agression contre le jeune Makhlouf Abdelmalek a été lue et remise aux services concernés. Le Bureau Régional, par la voix du responsable de Région adjoint, rappela les nombreuses agressions perpétrées contre la communauté algérienne, laquelle a su conserver son sang froid contre ces provocations. Il appela les pouvoirs publics à prendre leurs responsabilités afin d'éviter que les ressortissants algériens ne soient plus la cible continue d'individus revanchards, dépassés par l'histoire et assurés de l'impunité pour leurs actes lâches et odieux.

La manifestation s'est achevée comme elle a débuté : dans le calme. Des amis Français présents nous ont indiqué à quel point ils étaient inquiets devant la montée du racisme dans leur pays et ont insisté sur le calme et la dignité qui ont caractérisé la tenue de cette manifestation.



### Journée algérienne à Saint-Martin-D'Hères

A l'occasion du 7<sup>e</sup> festival des peuples de Saint-Martin-d'Hères à Grenoble, l'Amicale des Algériens en Europe a organisé une journée algérienne le 19 mai 1984.

La journée a débuté par une

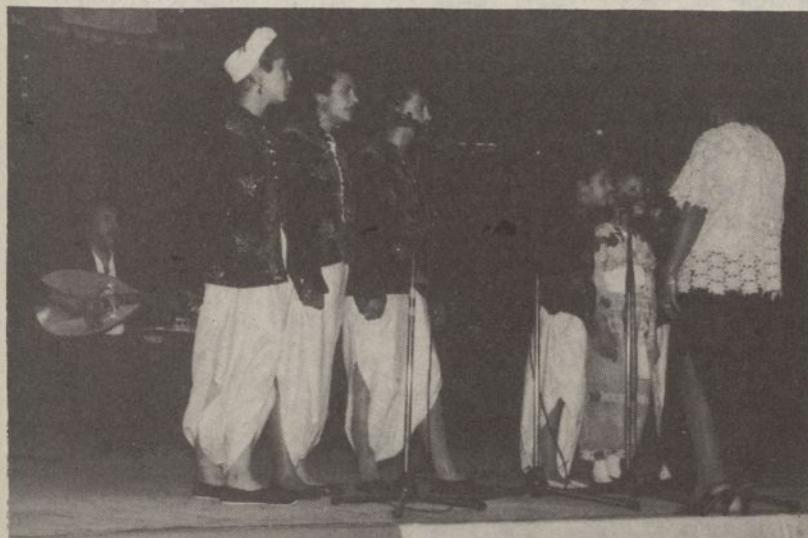
exposition d'artisanat algérien et la dégustation de pâtisseries orientales et de boissons.

Elle a été clôturée par une soirée animée par une chorale de jeunes filles sous la direction de Mme

Hachache, animatrice, et par le groupe « El-Hilal » de Grenoble qui a exécuté des chants et des danses algériens. Cette soirée a été ouverte par un discours de M. Benabdelghani, responsable départemental. Auparavant, une équipe de jeunes garçons dirigée par M. Djaghmoune a effectué une démonstration de karaté.

A la fin de cette démonstration de karaté, chacun des membres de l'équipe a reçu, des mains du délégué départemental, un petit cadeau offert par la compagnie « Air-Algérie » en signe d'encouragement.

La soirée s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse et fraternelle.



Le groupe « El-Hilal » et les jeunes karatekas en action avant de recevoir leur récompense.



## TOURNOI DE FOOTBALL DE LIEGE

### L'équipe de Mons remporte la coupe de l'Amicale

Une centaine de jeunes Algériens enthousiastes se sont regroupés au complexe sportif Universitaire de Sart Tilman, dans la banlieue de Liège, pour un tournoi de football organisé par l'Amicale pour permettre aux jeunes Algériens de différentes localités de Belgique de se rencontrer et de se dépenser sans compter pour la capricieuse et très jolie dame-coupe de l'Amicale.

Malgré le froid qui régnait dans le stade en cette matinée, l'ambiance était chaude et le soleil dans les cœurs. Les rencontres très animées, très disputées, marquées par un engagement total des joueurs étaient suivies avec un intérêt manifeste par la fort nombreuse assistance venue de Bruxelles, Mons, Gand et Charleroi pour encourager les jeunes et les moins jeunes à « mouiller le maillot ». Les nombreux buts inscrits étaient applaudis à tout rompre, ceux ratés également d'ailleurs. De toute évidence les spectateurs se sont émerveillés de voir évoluer ces jeunes sur les terrains, et se sont crus, l'espace d'une rencontre, en plein championnat d'Algérie. Ce tournoi s'est déroulé en présence de M. Mohand Saïd Mellab, délégué de la circonscription organique de Belgique et MM. Nafa Ben Saïd, Ais Dahmane et Aït Oussaïd Merzouk, respectivement responsables de Mons, Gand et Liège. Notons, au passage, la parfaite organisation et l'effort déployé par les militants de Liège pour mettre sur pied ce tournoi et l'accueil



(DR) Les quatre équipes fraternellement mêlées.

chaleureux qu'ils ont réservé à tous les frères présents. Remercions donc vivement les responsables et les organisateurs de ce tournoi, sans oublier, bien sûr, les joueurs, les entraîneurs et les arbitres du concours qu'ils ont apporté pour la réussite de cette manifestation sportive.

Signalons, pour terminer, que la finale a été gagnée par l'équipe de Mons face à l'équipe de Gand sur le score de 5 buts à 2. Liège et Charleroi, après un match de classement qui s'est terminé sur un score de 4 buts à 4 se sont classés tous les deux troisième.

Les deux équipes finalistes se sont présentées dans la composition suivante :

**Mons :** Bouri Djamel, Borji Abdellah, Borji Ahmed, Draou Mohamed, Benabdelouahed Mohamed, Benabdelouahed Nourredine, Benabdelouahed Omar, Kamach Mohamed, Djamel Cherif, Moussaoui Hafid, Zedazi Ali, Zedazi Menouar, Benabdelouahed Driss.

Les minimes de Mons brandissant la coupe.



(DR)

**Gand :** Noui Kamel, Sebti Karim, Ben Foddo Azzedine, Gouaoui Rachid, Boudjeltia Nourredine, Karim Ziane, Mouissat Yacine, Sadek Hocine, Benaïssa-Tahar Karim, Mahdi Kaddour, Ais Ali.

Rappelons, par ailleurs, que l'équipe minime de Mons s'est également adjugée la coupe des jeunes. Comme quoi la relève est d'ores et déjà assurée. Bravo les Montois !!!

## REGION EST

### Gala de boxe international à Florange

Un gala international de boxe de douze combats a opposé, à Florange, le club algérois N.T. El-Djazaïri à une sélection lorraine.

Organisé par le boxing club de Florange, ce gala s'est terminé sur les résultats suivants :

#### Coqs

— Omar Achat (Alger) bat Adadi (Joeuf) aux points.

#### Welters

— Ahmed Kouidrine (Alger) bat Faure (Hayange) aux points.  
— Mustapha Ghalem (Alger) bat Goma (Bellecroix) par K.O. à la deuxième reprise.  
— Ahmed Matari (Alger) bat Da Costa (Rumelange) par jet de l'éponge à la deuxième reprise.  
— Napolitano (Florange) et Mohamed Chenouf (Alger) : match nul.

#### Super-légers

— Diaz (Rumelange) bat Tahar Benhenina (Alger) par arrêt de l'arbitre à la deuxième reprise.  
— Royer (Dombasle) bat Djamel Karkar (Alger) par K.O. à la troisième reprise.  
— Noudérine Hadjersi (Alger) bat Mona (Joeuf) par arrêt de l'arbitre sur blessure.

#### Moyens

— Charniguet (Florange) bat Mahieddine Ounar (Alger) aux points.  
— Rachid Nakib (Alger) bat Dorosario (Florange) par K.O. à la première reprise.

#### Mi-louids

— Ethève (Dombasle) bat Mimèche (Alger) par jet de l'éponge à la deuxième reprise.

#### Lourds

Abdelaziz Dridi (Alger) bat Martini (Guénange) par arrêt de l'arbitre.

Après le gala, le comité départemental de l'AAE de Hayange a offert une récep-

tion (repas-spectacle) en l'honneur de l'équipe algéroise.

## ACCESSOIRES & PIÈCES AUTO

Housses - Auto radio - Alarmes - Systèmes anti-vol  
Amortisseurs Koni - Phares blancs « LP » - Bulles  
Galleries spéciales - Toits ouvrants

Sirènes électroniques - Tous carburateurs  
Peintures au kilo - Equipements auto école

Pièces d'origine : BMW - FIAT - SAVIEM - MERCEDES - RENAULT - PEUGEOT

• PRIX INTERESSANTS

• DETAXE EXPORTATION GARANTIE

• DELAIS LIVRAISON RAPIDES

## AUTOTEC

93, av. d'Italie - 75013 PARIS (France)  
Tél. : 331.73.56

## Après la foire de la production nationale

La première Foire de la production nationale, qui s'est tenue du 9 au 25 mai dernier à Alger, a constitué l'événement économique du mois. Nul doute qu'elle a eu, et aura dans les années à venir, des répercussions importantes dans la vie économique du pays.

L'agence nationale de presse, qui a couvert de très près l'événement, a tiré les premières conclusions de cette Foire. Nous les reproduisons ci-après :

A l'heure où il faut tirer les conclusions de cette première Foire de la production nationale, deux idées fondamentales s'articulent autour de la nécessité de la circulation de l'information économique entre les producteurs, les utilisateurs et les distributeurs, et la capacité des entreprises nationales d'adapter leur outil de production en faveur d'une demande nationale.

### CONTACT DIRECT

Si cette manifestation a eu le mérite de réunir tout ou presque tout sur ce qui se produit, il y a lieu de remarquer que l'économie nationale a longtemps souffert d'un manque dans la circulation de l'information. Cette situation se traduisait souvent par le fait que certaines entreprises importaient des produits qu'une autre entreprise nationale fabriquait, sans que les opérateurs économiques le sachent. On aura également remarqué l'autarcie dans laquelle produisaient nombre d'entreprises qui, inmanquablement, se retrouvaient avec des surstocks, sans savoir comment les écouler.

Reflet exact des capacités et des contradictions de l'économie nationale, cette manifestation a également permis au plus large public d'être au contact direct des producteurs, afin de mieux s'informer des progrès réalisés par l'appareil productif, de même qu'il aura permis de mettre à nu certaines insuffisances dont le germe réside dans un manque de rigueur dans la gestion et dans un manque d'imagination dans la production et dans la circulation du produit.

Pour leur part, les opérateurs économiques, par la qualité de leur exposition, auront été à la hauteur des attentes, fournissant un maximum de données claires sur le fonctionnement, le niveau actuel et les perspectives de production.

Cette première édition de la Foire de la production nationale aura également permis de mettre en exergue nombre de pratiques qui devaient être limitées dans le temps, et qui sont devenues des règles dans certains secteurs de l'économie. Il en est ainsi pour ces entreprises qui ont largement utilisé la fonction importation aux lieux et places de la consommation de matières et produits nationaux,

qui ont réglé le problème de la simplification du processus de production par l'abandon de certaines gammes de produits et qui ont encouragé l'évolution quantitative de la production, par rapport à l'aspect qualitatif et commercial.

La restructuration des entreprises, par la décentralisation et la spécialisation, si elle a permis de lever le voile sur une grande partie de ces aspects, aura par contre posé avec plus d'acuité le problème de la circulation de l'information.

Les producteurs, qui ont trouvé en cette occasion le cadre idéal pour exprimer leurs satisfactions tout autant que leurs préoccupations, en ont profité pour étudier les possibilités les plus appropriées pour avancer positivement. Il s'agissait donc, à travers ces remarques, de dégager les voies et moyens qui permettraient à l'appareil de production d'être plus performant et surtout plus intégré aux activités économiques et industrielles nationales. Un consensus s'est donc dégagé pour mettre en avant la nécessité de la mise en œuvre de plans d'action qui tiennent compte des capacités nationales, mais également des objectifs qui doivent être réalisés.

### LA CHAMBRE NATIONALE DE COMMERCE

En ce sens, l'activité menée par la chambre nationale de commerce (CNC) aura été positive à plus d'un titre. D'abord, et dans le cadre de la mise en place de ses structures de fonctionnement, la CNC aura procédé à l'installation de sections spécialisées dans les différentes branches d'activité économique, sections qui ont, d'une part, pour mission une réflexion approfondie sur les problèmes fondamentaux de leurs secteurs respectifs, et les facteurs de blocage, d'autre part, de faire un certain nombre de propositions à même de promouvoir réellement le produit national.

Ainsi, la recherche de la promotion du produit national par la rationalisation dans l'intégration économique constitue une priorité de la chambre de commerce conformément aux orientations gouvernementales et aux impératifs du plan.

Cette manifestation aura également permis, dans le cadre de la recherche de l'intégration, la diffusion auprès des opérateurs d'une information technique concernant les possibilités de sous-traitance des entreprises publiques, des peti-



tes et moyennes entreprises et des entreprises artisanales.

Les rencontres sectorielles et intersectorielles auront permis d'étudier et de lever un certain nombre de contraintes rencontrées par les opérateurs, notamment dans le domaine des approvisionnements en matières premières. Ce large forum économique, par l'information qu'il aura fournie, peut servir d'outil à la prise de décision, à la promotion du produit national, à l'expansion commerciale, de même qu'il aura certainement constitué le moyen de concertation et de coordination pour l'optimisation de l'intégration des capacités locales et nationales.

Des problèmes fondamentaux de l'économie nationale auront également été étudiés au cours de cette manifestation. Les emballages, les transports, autant de problèmes, qui, une fois résolus, permettront

une plus grande compétitivité des produits nationaux sur les marchés extérieurs, au moment où l'Algérie s'engage dans la bataille des exportations.

Exporter revient à dire la nécessité de la rationalisation des importations, rationalisation sans laquelle on ne peut pas favoriser le développement de la production nationale sur le double plan qualitatif-quantitatif, par une utilisation rationnelle des potentialités nationales.

Le rideau est tombé sur la première Foire de la production nationale, mais les contacts entre opérateurs économiques vont se poursuivre, contacts qui seront empreints de la volonté de combattre les faiblesses, de consolider les acquis, de pénétrer dans l'avenir, au moment où l'heure de l'après-pétrole arrive.

### Les communes les plus sportives récompensées

Lauréates du concours de la « commune la plus sportive », El Goléa, Barika, Bordj-El-Kiffan, Saïda, Ouargla, Béjaïa, Oran, Chlef et Constantine viennent d'être récompensées. La cérémonie s'est déroulée lors d'une réception offerte en l'honneur de ces communes par le Pari Sportif Algérien (PSA).

Organisé pour la première fois, conjointement par les ministères de l'Intérieur et de la Jeunesse et des Sports, ce concours tient compte d'un certain nombre de critères, parmi lesquels la maîtrise de l'opération « aires de jeu », l'animation sportive des quartiers, l'organisation ponctuelle du festival communal des sports, le niveau de participation aux cross du parti et des APC, ainsi que les résultats obtenus par le sport de compétition à travers les associations communales.

## Mesures en faveur des exportateurs privés nationaux

Les exportateurs privés nationaux auront désormais les moyens de se rendre à l'étranger pour promouvoir leurs produits et conclure des marchés. Le ministère des Finances vient de signer une décision portant création de « comptes exportateurs dinars convertibles » à cet effet.

Cette mesure, dont la rapidité de mise en œuvre est à signaler, trouve sa source dans la décision du conseil des ministres, en avril dernier, de promouvoir les exportations hors hydrocarbures. Elle fait suite aux vœux exprimés par les exportateurs privés nationaux lors du séminaire sur la promotion des exportations, organisé, toujours en avril, par la chambre nationale de commerce. Ces exportateurs avaient, en effet, demandé que tous les moyens — notamment, celui de se rendre

beaucoup plus aisément à l'étranger — soient mis à leur disposition pour remplir parfaitement leur rôle d'opérateurs économiques au service du développement du pays.

Un communiqué du ministère des Finances, publié le 6 juin, a annoncé donc que les exportateurs privés nationaux pourront ouvrir des « comptes exportateurs dinars convertibles » (comptes EDAC) auprès des banques nationales à concurrence de 4 % des sommes effectivement rapatriées dans les délais prescrits par la réglementation, en règlement des exportations.

Les disponibilités du compte EDAC sont utilisées pour les allocations de voyages d'affaires, pour les titres de transport aérien au profit des cadres de l'entre-

prise titulaire du compte ou des techniciens étrangers intervenant dans le cadre de la maintenance de l'outil industriel.

Le compte EDAC peut également être utilisé pour les importations de biens d'équipements dans la limite de 10 000 dinars, ou de pièces de rechange nécessaires à l'outil de production, ainsi que pour le paiement de techniciens étrangers. Par prélèvement de son compte EDAC, l'exportateur peut en outre régler les dépenses se rapportant aux participations aux manifestations internationales (foires, expositions), aux frais d'agrèage et d'expertise, et aux frais de justice.

En ce qui concerne les premiers voyages d'affaires, il est prévu, pour les exportateurs titulaires d'une carte délivrée par les services du ministère du Commerce,

une allocation devises pour leur permettre d'effectuer, au maximum, deux voyages à l'étranger avant qu'ils n'aient réalisé une exportation leur donnant droit au pourcentage de 4 %. Cette allocation, attribuée par les services de la Banque Centrale d'Algérie sur simple demande de l'intéressé, sera déduite par la suite des avoirs du compte EDAC dès que les montants figurant à ce compte le permettent.

Pour toutes les opérations inscrites au compte EDAC, le titulaire doit conserver obligatoirement les documents justificatifs (contrats, factures etc...) pendant quatre ans à la disposition des services de contrôle.

Nul doute que cette mesure ne manquera pas de renforcer la présence des exportateurs algériens sur les marchés internationaux.

## Plus de 131 000 candidats au baccalauréat

Plus de cent trente-et-un mille candidats ont subi, du 4 au 7 juin en Algérie, les épreuves du baccalauréat. 342 centres d'examen ont été ouverts à cet effet.

Comme ce fut le cas les années précédentes, le nombre des candidats a encore sensiblement augmenté cette année, d'une vingtaine de mille.

Le baccalauréat 84 comporte deux nouveautés : les épreuves ont duré quatre jours, au lieu de trois ; d'autre part, pour la première fois, une nouvelle filière « Sciences Islamiques » a été introduite et permettra aux lauréats de s'inscrire à l'université « Emir Abdelkader » de Constantine qui ouvrira ses portes à la prochaine rentrée universitaire.

Une autre remarque : la filière scientifique est la plus fréquentée, avec 77188 candidats.

Voici d'ailleurs, la répartition des candidats :

- série Lettres (entièrement arabisée) : 38 208 candidats
- série Sciences : 75 188 candidats
- série Mathématiques : 11 386 candidats
- série Technique (baccalauréat techniciens) : 4 721 candidats
- série Technique Mathématiques (premier examen en langue nationale) : 1295 candidats
- série Technique Economique : 815 candidats
- série Sciences Islamiques : 70 candidats.

• M. Abdelhak Brerhi, membre du comité central, ministre de l'Enseignement supérieur, a procédé, le 3 juin à Tlemcen, à la pose de la première pierre d'une cité universitaire (filles) de 1 200 lits. Les travaux seront réalisés dans un délai de 16 mois.

MM. Rabah Bitat et Mohamed Benahmed Abdelghani, membres du Bureau politique et, respectivement, président de l'Assemblée Populaire Nationale et ministre d'Etat auprès de la Présidence de la République, ont effectué, la semaine dernière, une mission en Iran et en Irak.

A Téhéran, M. Bitat a rencontré les responsables iraniens, dont le président Ali Kameini auquel il a remis un message du président Chadli. M. Abdelghani, pour sa part, a été reçu à Bagdad par le président Saddam Hussein auquel, également, il a remis un message du président Chadli. ■

• Le directeur et un journaliste de l'hebdomadaire « Minute » ont été condamnés chacun à 2500 F d'amende par la 11<sup>e</sup> Chambre de la Cour d'appel de Paris pour provocation à la discrimination et à la haine raciales, en raison d'un article, paru le 7 juin 1982, traitant de l'immigration.

En première instance, la 17<sup>e</sup> Chambre correctionnelle avait relaxé les prévenus

considérant que « les immigrés » auxquels s'en prenait le journaliste de « Minute », « ne constituaient pas une ethnie suffisamment caractérisée »...

La cour a constaté, quant à elle, que divers passages de l'article « sont de nature à provoquer les lecteurs à la discrimination et à la haine à l'égard d'un groupe de personnes bien déterminé, à savoir... celui des immigrés en France, nommément désignés. »

## sports

### FOOTBALL

### Mascara champion d'Algérie

Il a fallu attendre l'ultime journée de championnat pour connaître le champion d'Algérie 84. C'est le GCR Mascara, un peu comme prévu. Bravo à cette jeune équipe qui a su se montrer régulière et surmonter quelques passages à vide. Bravo aux entraîneurs Mahi et Amara qui ont su tirer le

maximum de la valeur des jeunes Belloumi et ses coéquipiers.

Mascara qui rit, MAHD et ESMG qui pleurent. Les deux clubs descendent en division régionale. Dur, dur pour Hussein-Dey qui quitte l'élite pour la première fois !

### RESULTATS

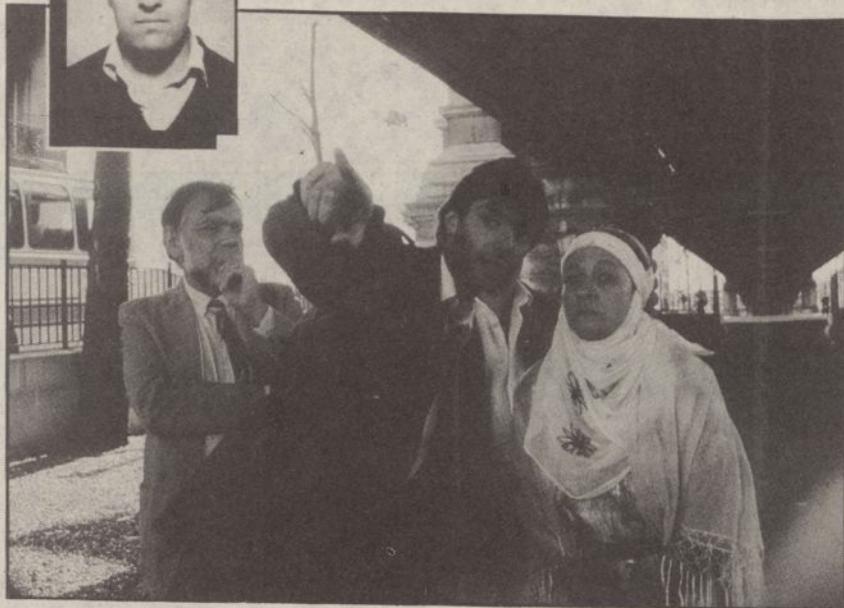
- GCR MASCARA 1 JE TIZI-OUZOU 0.
- USM HARRACH 2 MP ORAN 0.
- JS BORDJ-MENAIEL 3 CM BELCOURT 1.
- WKF COLLO 3 MP ALGER 0.
- RS KOUBA 0 MA HUSSEIN-DEY 2.
- EP SETIF 0 CHLEF S.O. 0.
- ESM BEL ABBES 3 WO BOUFARIK 1.
- ASC ORAN 1 ESM GUELMA 1.

### CLASSEMENT FINAL

	Pts	J	G	N	P	Bp	Ba
1. GCR MASCARA	66	30	15	6	9	44	36
2. USM EL HARRACH	65	30	13	9	8	27	25
3. JE TIZI-OUZOU	64	30	13	8	9	43	24
4. MP ALGER	63	30	11	11	8	36	31
5. CHLEF S.O.	62	30	10	12	8	33	24
6. EP SETIF	61	30	12	7	11	28	30
7. ESM BEL ABBES	60	30	11	8	11	29	26
WO BOUFARIK	60	30	11	8	11	23	24
ASC ORAN	60	30	10	10	10	30	30
10. RS KOUBA	58	30	9	10	11	29	33
CM BELCOURT	58	30	10	8	12	30	34
MP ORAN	58	30	9	10	11	24	24
13. JS BORDJ MENAIEL	57	30	7	13	10	23	33
WKF COLLO	57	30	9	9	12	25	31
MA HUSSEIN-DEY	57	30	8	11	11	32	27
ESM GUELMA	57	30	8	8	14	24	48



## L'Immigration, l'Exil, au pluriel



Thé à la menthe  
A. Bahloul

**La lutte de libération nationale du peuple algérien, l'immigration, l'exil, le retour, ont été les thèmes privilégiés de la 37<sup>e</sup> rencontre cinématographique cannoise.**

Manifestation de prestige et mal nécessaire, Cannes interpelle le monde du cinéma plus que jamais. Paradoxe, ce sont les plus démunis parmi les cinématographies nationales, en l'occurrence ceux des pays du Tiers-Monde, qui ressentent le besoin absolu de s'associer à cet événement.

Cette année, la 37<sup>e</sup> édition de ce festival inégalable, a comme d'habitude rempli son contrat, ce qui lui confère une santé qui n'est pas près de s'altérer. L'organisation quelque peu musclée, scientifiquement compartimentée, trop souvent au détriment de la magie qui restait historiquement attachée au festival, a fait dire à de nombreux confrères que la nostalgie n'est plus ce qu'elle était. Mais peu importe, la magie est au rendez-vous, dans les temples noirs des images, et ces images étaient émouvantes cette année, même celles, en noir et blanc, et qui y figurent, du reste, au palmarès.

Des images qui parlent pour beaucoup d'entre elles de l'exil, de l'émigration, de la guerre de libération algérienne, de la misère, de la violence, de la quête de soi, les images culturelles.

Avec tout d'abord le bouleversant « Paris-Texas » de Win Winders, l'allemand émigré aux Etats-Unis. « Paris-Texas », Palme d'or, se veut une émouvante quête culturelle d'un homme, désespérément attachant, bouleversant comme peut l'être un homme vidé de ses racines, de son histoire. L'histoire précisément d'un homme, le metteur en scène probablement, revenu chez lui après quelques années d'absence, de vie passée ailleurs, sans que l'on sache pourquoi.

Mais sait-on raisonnablement pourquoi on choisit de vivre ailleurs.

A côté de la trame, c'est, évidemment, le problème de l'émigration qui est posé dans cette sublime œuvre, œuvre d'un cinéaste, rappelons-le, qui vit depuis quelques années déjà au fil du temps, loin de sa mère patrie.

Il suffit de peu pour que le réveil s'opère même quand il est brutal comme c'est dans le cas du film de Win Winders. Ce réveil s'avère brutal, pénible parce qu'il suppose tout un apprentissage, celui du père d'abord, qu'il fût, à l'origine. Brutal parce que le retour à soi, implique une dramatique réconciliation avec le non moins dramatique puzzle humain.

Un puzzle qui n'est autre que sa femme et son fils, son pays en somme. Simple, majestueux, « Paris-Texas » est l'œuvre d'un réalisateur arrivé au sommet de son art pour s'auto-riser à parler de l'un des phénomènes les plus bouleversants

Paris, Texas... le pays, c'est loin...



de notre temps, l'émigration.

L'émigration est présente aussi dans une réalisation française, signée par un Algérien, Abdelkrim Bahloul, dit Bahloul. Avec « Thé à la menthe », A. Bahloul met en image/son le récit, combien déplorable et mal venu, d'un voyou algérien, joué par un tunisien, aux prises avec sa mère, arrivée du pays pour le ramener avec elle.

L'année 84 a été aussi, chose heureuse, l'année des cinématographies considérées comme les parents pauvres du 7<sup>e</sup> art.

La croisette était particulièrement aux couleurs de l'Espagne, du Brésil, des Philippines, de l'Inde, de la Grèce, etc...

« Si mon cinéma pouvait aider à ébranler la dictature de Marcos », se demande Lino Brocka, l'auteur de « Bayan Ko », présenté en sélection officielle. Ce film met en situation la misère du peuple philippin. Et conscient du pouvoir des images et du goût du public, abruti par les images américaines qui inondent le pays, Lino Brocka, adopte volontairement le même langage que la dictature, à savoir la violence, nette et sans complaisance.

« Ce film raconte, le cinéaste, est sorti clandestinement des Philippines, bobine par bobine pour arriver à Cannes. » Sans commentaire.

L'exil encore, avec « Voyage à Cythère », venu de la Grèce socialiste. Dans son effort à débarrasser le pays et l'art, des blessures causées par des décennies de dictature, Théo Angelopoulos nous offre avec le film, une œuvre glaciale, tragique, remarquable dans sa narration. Avec un rythme pénible, à l'image des pas pénibles de cet homme rendu amnésique qui rentre dans son pays, après des années d'exil forcé. Là aussi, le retour s'avère douloureux et l'intégration dans sa patrie est une seconde naissance, un nouvel enfantement, douloureux toujours.

**COURAGEUX SANS ÊTRE DISSIDENT...**

« Journal intime » de la Hongroise Marta Meszaros est une chronique en noir et blanc, vécue par une adolescente qui s'interroge sur une époque donnée, celle de l'après-guerre. « Journal intime », c'est l'intimité et la fraîcheur des images/peinture où l'aveu se mêle à la tendresse dans la quête, celle du metteur en scène, de trouver le pourquoi de la pratique d'un pouvoir. Avec honnêteté, avec courage, Marta Meszaros montre et démonte un mécanisme, si mécanisme il y a, d'un système sans jamais s'énervé, sans jamais se montrer arrogante. Elle sait être critique sans être dissidente à l'instar de quelques cinéastes polonais, en l'occurrence d'un Jerzy Skolomowski, qui, des salons londoniens, avec son « Succès à tout prix », a inondé l'écran d'images haineuses et hystériques anti-polonaises.

Et vint la « liberté, la nuit » le film probablement le plus bouleversant jamais réalisé, du côté français, sur la guerre d'indépendance du peuple algérien. « Liberté, la nuit » est le récit simple, généreux, sobre sur un intellectuel français, un de ceux que l'histoire nomme les « porteurs de valise ». Engagé à servir la paix en Algérie, cet homme va vivre la sanction suprême, le sacrifice inéluctable quand les passions laissent place à l'absurdité, sinon à l'aveuglement. Cet homme va perdre sa femme, assassinée par l'OAS. Il trouvera refuge et chaleur humaine auprès d'une Algérienne, au lendemain de la liberté retrouvée par le peuple algérien. Alors commence la nuit, au soir de sa vie sur un quai brumeux, désert où, sur une image floue, au ralenti, deux hommes, OAS là aussi, vont le précipiter définitivement dans la nuit.



Maurice Garrel... La nuit

« Liberté, la nuit », une tendresse à l'état brut et d'où le spectateur sort profondément secoué. Un beau débat en perspective à la cinémathèque algérienne.

#### CINEMA, TEMOIN DE SON TEMPS

L'Inde enfin avec « La maison et le monde » de Satyajit Ray, le vétéran du cinéma indien.

Avec « la maison et le monde », il est question de la lutte du peuple indien face à l'occupant anglais. Un film politique au sens plein du terme, où la nécessaire alliance des classes sociales face à la division imposée par le colonialisme afin de mieux régner. On retrouve dans cette émouvante réalisation tous les impératifs consécutifs aux mouvements nationalistes, avec, pour toile de fond, une question capitale, sinon historique ; « que doit-on faire, au moment décisif, de la culture du dominant ? ».

De l'Espagne, vint un air de liberté aussi avec, « Epilogo », traitant du thème éternel de la création. Ici, on assiste à une réalisation qui a la ferme intention de détruire le concept du « tout a été déjà dit, sinon écrit ». L'Espagne, au lendemain de la disparition de la dictature franquiste, voit un homme, un écrivain, au soir de sa vie, harcelé à écrire la dernière histoire ; et quelle histoire, sinon celle qui n'a pas été précisément écrite durant le régime de Franco.

« Mémoires de prison, nous dit Dos Santos, une métaphore de la société brésilienne », composée de l'intellectuel, du militaire, de l'ouvrier, du jeune, du vieux etc... Tiré du célèbre récit de l'écrivain Graciliano Ramos, cette œuvre annonce un retour de ce cinéma sublime, si cher aux cinéphiles et combien épris de liberté, « le cinéma novo ». Ce genre, on le sait, doit beaucoup à Nelson Pereira Dos Santos. Il renaît aujourd'hui de ses cendres, de l'outil, avec cet étonnant poème lyrique nommé « Mémoires de prison ». Film politique, films pamphlet, film au pluriel sur cette prison/société brésilienne où le regard acerbe du personnage témoin et incarcéré, se veut le témoignage brûlant sur une époque donnée.

Moulay B.

#### peinture

### Les successeurs de Mohamed Racim

Le Centre Culturel Algérien offre à ses visiteurs une exposition de grande qualité de miniatures d'artistes algériens se réclamant de Mohamed Racim.

Mohamed Racim, né le 24 juin 1896, est issu d'une famille d'artistes qui lui a légué une tradition d'art et le nom « Er Racim » qui en arabe signifie « peintre ». C'est avec son père Ali qu'il apprend l'art de créer des miniatures et enluminures. Ce don que Mohamed Racim possède dès son enfance, sera confirmé à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger et au Cabinet de dessin de l'Académie. Racim va connaître une vie artistique intense et participera à de nombreuses expositions dans les plus grandes villes du Monde. De 1924 à 1932, il est choisi comme « ornemaniste » des « Mille et Une Nuits » de Mardrus, tâche qu'il accomplit avec grand talent et beaucoup de finesse. La qualité de ses œuvres artistiques est mondialement reconnue et en 1933 il sera nommé Professeur à l'Ecole des Beaux-Arts d'Alger, ayant obtenu la même année le Grand prix artistique de l'Algérie. Mohamed Racim s'éteint en 1976, mais à travers la richesse et la beauté de l'ensemble de son œuvre il demeure à jamais immortel et il laisse derrière lui une pléiade de disciples qui s'adonnent à l'art de l'enluminure et de la miniature conquis par l'enseignement

et l'exemple de leur maître Mohamed Racim.

Le Centre Culturel Algérien a réuni aujourd'hui quelques œuvres d'une grande beauté d'artistes algériens qui pérennisent et perpétuent une tradition arabe et dont Mohamed Racim, en Algérie, était un brillant représentant contemporain.

Vous pourrez admirer la finesse dans l'exécution des miniatures, le chatoiement des couleurs, la recherche subtile des différents tons.

L'exposition est ouverte à tous, du lundi au samedi de 9 h à 18 h jusqu'au 15 juin 1984.

Y. Amina

### Ramadhan (1404 H.)

## Le Ramadhan et les autres rites de l'Islam.

par Nadjm Oud Dine Bammate

L'image, qui a paru dans « La Semaine » pour illustrer ma première contribution durant ce mois sacré de Ramadhan, me servira de point de départ pour la seconde présentation.

En effet, le texte sur le sens du Ramadhan est surmonté d'une scène du Pèlerinage à La Mecque.

Il s'agit de deux aspects de la même réalité. L'un et l'autre sont des rites fondamentaux de l'Islam. L'un et l'autre s'adressent à Allah. Ce que je voudrais aujourd'hui, c'est montrer les rapports, auxquels j'ai simplement fait allusion la dernière fois, entre le mois de jeûne du Ramadhan, et les différents rites de l'Islam, les quatre autres rites.

Le jeûne du Ramadhan est un engagement personnel à l'égard de la profession de foi, de la Chahada. Il est un acte de foi, une dédicace, à l'égard de la prière. Il est un acte social à l'égard de la zaakat. Et, enfin, il est un pèlerinage de l'âme, un voyage intérieur au cours d'un mois, une recherche à l'égard du pèlerinage, qui le suit, d'ailleurs, de quelques jours.

Raprenons ces différents thèmes. Tout d'abord, la Chahada et le Pèlerinage. La Chahada fait penser au Ramadhan non seulement par l'engagement, qu'elle signifie — que Dieu Seul peut juger — mais aussi parce que le mois de jeûne se renouvelle chaque jour par l'intention, la « niha » déclarée par l'individu.

Cette intention, enracinée dans la conscience de chaque individu qui va jeûner, lui donne sa dimension rituelle. C'est l'intention qui empêche le jeûne d'être simplement une privation. Et cette intention se marque au début de la journée et à la fin de la journée.

Je trouve très émouvante cette coutume traditionnelle que la rupture du jeûne ne soit pas décidée par un calendrier, par un calcul abstrait — car rien ne peut contraindre Allah —, mais soit témoignée par un homme de chair et d'os, qui ne peut plus distinguer un fil blanc d'un fil noir, qui voit le ciel, voit l'ombre s'étendre sur la terre, et témoigne auprès des autres que la journée est terminée, qu'on peut manger. — On tire du canon dans certains endroits —. Cet élément humain, de témoignage d'intention, me paraît extrêmement important.

D'autre part, le jeûne est proche aussi de la prière dans la mesure où c'est à la fois un acte individuel et un acte social ; acte individuel parce que le jeûne est silence, repli sur l'essentiel comme dans la prière, mais en même temps il est accompli par tous les Musulmans de la terre.

Là les choses se présentent de manière évidente. Le jeûne est un signe de l'égalité sociale de tous les croyants. Tous les croyants du monde entier, pendant le même mois, se livrent aux mêmes privations. Et l'on pense, non seulement à la solidarité internationale, mais à la solidarité entre les différentes

classes. Il n'y a plus de pauvres, plus de riches.

On apprend aussi à avoir faim et soif ; à surmonter dans la joie, dans la reconnaissance, dans le don, ce qui, lorsqu'il n'y avait pas de rite, pouvait apparaître comme une privation.

Enfin, le pèlerinage : la photo qui surmontait mon premier article montrait comment les hommes, vêtus de blanc immaculé, entouraient et marchaient autour de la sainte Kaaba.

En fait, cette présence des êtres humains achève le bâtiment, plus encore : elle en est partie intégrante.

Car, dans l'Islam, une architecture n'est pas un symbole. Ce sont la présence, la prière, le témoignage du pèlerin, le témoignage de l'homme qui font la signification du bâtiment, comme ils font la signification du jeûne et du pèlerinage.

On dit qu'il existe un pèlerinage du cœur parallèlement au pèlerinage sur les lieux.

Là aussi, l'intention est toute puissante comme dans le jeûne.

Je voulais donc que ce pèlerinage intérieur soit rapproché du pèlerinage pour y trouver la dévotion à Allah.

Et, aujourd'hui, si j'ai voulu montrer les liens qu'il y a entre les différents rites de l'Islam et quelques rapports du jeûne avec les autres rituels, je voudrais, la semaine prochaine, traiter davantage des aspects particulièrement communautaires et sociaux du jeûne.

CENTRE CULTUREL ALGERIEN  
171, rue de la Croix-Nivert - 75015 PARIS

Métro : Boucicaut

Dans le cadre des activités de sa CINEMATHEQUE

le Centre Culturel Algérien présente :

« BAKO, l'Autre Rive » de Jean Champreux

Mercredi 13 juin 1984

Samedi 16 juin 1984 à 16 heures

Dimanche 17 juin 1984

« Une Femme pour mon Fils » de Ali Ghanem

La projection sera suivie d'un débat

Jeudi 14 juin 1984 à 18 heures

« Vent du Sud » de Mohamed Slim Ryad

d'après le roman de Abdelhamid Benhedouga

Mercredi 20 juin 1984

Samedi 23 juin 1984 à 16 heures

Dimanche 24 juin 1984

Les séances du mercredi après-midi sont exclusivement réservées aux groupes scolaires.

Réservations au :  
CENTRE CULTUREL ALGERIEN  
171, rue de la Croix-Nivert - 75015 PARIS  
Tél. : 554.95.31

#### Gilgamesh

Nous avons déjà parlé, dans un précédent numéro de « La Semaine », de ce spectacle où Saadi Bahri faisait une remarquable prestation. A lui seul, il incarne différents personnages, jouant de ses masques, et raconte l'épopée de Gilgamesh, un roi légendaire que la mort d'un ami plonge dans l'angoisse d'une fin inéluctable.

La reprise de ce spectacle se fera au Théâtre Mandapa, 6, rue de Wurtz (M° Glacière) à partir du 12 juin pour deux semaines.